

VILLE D'ORCHIES

Fiche de demande d'aide technique de la ville pour l'organisation d'une manifestation par une association locale

A déposer en mairie au plus tard 1 mois avant la manifestation ou à envoyer par mail à services.techniques@ville-orchies.fr

Nom de l'association organisatrice : _____

Nom (s), adresse, téléphone du ou des responsables _____

Type de manifestation : _____

Date de la manifestation : _____

Lieu ou salle : _____

Manifestation inscrite au calendrier des fêtes : OUI – NON

1) Manifestation sur domaine public

décision municipale

FAV DEFAV

- rues concernées : _____

- demande interdiction circulation : _____

- demande interdiction stationnement : _____

- dates et heures limites : _____

2) Manifestation en salle (mise à disposition de matériel)

- Grilles exposition quantité : _____

- tables : _____

- chaises : _____

- tonnelles : _____

- podium : _____

- barrières : _____

- Sonorisation

- Micro HF : _____

3) Autres demandes d'aide technique (à expliquer)

- montage tonnelles: oui non

- montage podium : oui non

Les demandes d'aide technique seront satisfaites en fonction des possibilités de la commune. Les organisateurs s'engagent à prendre un soin particulier du matériel mis à la disposition par la commune d'Orchies et à rembourser les éventuelles dégradations ou disparition de ce matériel. L'association doit être assurée en responsabilité civile.

--	--

Date de la demande : _____

Signature du demandeur,

Signature du Maire ou de son délégué,